

 POUVOIR	 POUVOIR
A.G. 2026 - Renouvellement (statutaire) du C.A.	
RAPPEL: Conformément aux statuts et au règlement intérieur le nombre de pouvoirs par électeur est limité à 3, les pouvoirs laissés en blanc sont à la libre disposition du Bureau de l'Assemblée Générale.	
<i>Nom et Prénom</i>	<i>Nom et Prénom</i>
donne pouvoir à Mme, M. (rayer les mentions inutiles)	
<i>Nom et Prénom</i>	<i>Nom et Prénom</i>
Pour me représenter le 12 février 2026 au vote du renouvellement du Conseil d'Administration.	
<i>Fait à</i> <i>Le</i>	<i>Fait à</i> <i>Le</i>
<i>Signature</i> : précédée de la mention manuscrite <i>*Bon pour pouvoir*</i>	

NB : La feuille comporte deux pouvoirs afin de permettre aux couples de mettre chacun leur pouvoir ; pour une personne seule, coupez le deuxième et ne l'envoyez pas. Merci.